



Wallonie
Le Cabinet du
Ministre-Président

Namur, le **13 NOV. 2017**

Le Directeur de Cabinet adjoint
Pierre PIRARD
pierre.pirard@gov.wallonie.be
Tél. : +32 81 331 215
Fax : +32 81 331 366

La Ligue des Droits de l'Homme
Monsieur Alexis DESWAEF
Président
rue du Boulet 22
1000 BRUXELLES

Votre courrier du :
27/10/2017

Vos références :

Nos références :
CHEF CAB a/PP/ASM/3489/1478

Annexe(s) :

Objet : Votre demande d'accès à des actes administratifs

Monsieur Deswaef,

Par la présente, Monsieur le Ministre-Président accuse bonne réception de vos courriers des 19 et 27 octobre 2017.

Monsieur le Ministre-Président n'est toutefois pas en mesure de réserver une suite immédiate à votre demande de communication de copie d'actes administratifs.

En effet, Monsieur le Ministre-Président a transmis votre demande à l'administration afin qu'elle vérifie notamment le contenu de l'article de presse de La Libre Belgique du 18 octobre 2017 ainsi que le bien-fondé de la demande d'accès à des décisions administratives individuelles, formulée par l'ASBL La Ligue des Droits de l'Homme.

La présente vous communiquant les motifs d'ajournement de sa décision, Monsieur le Ministre-Président ne manquera pas de vous revenir endéans les délais fixés à l'article 6, §5, alinéa 1er du décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'Administration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Deswaef, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurence GLAUTIER
Directrice de Cabinet

Le Gouvernement wallon

Rue Mazy 25-27 B- 5100 Namur
Tél. +32 (0) 81 331 211 Fax. +32 (0) 81 331 366
willy.borsus@gov.wallonie.be